ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973

1ère Circonscription de la Moselle

Electrices, Electeurs,

Votre vote m'a **placé en tête,** dimanche dernier, dans quatre cantons sur cinq.

Je vous en remercie très vivement.

C'est la raison pour laquelle je maintiens ma candidature pour le deuxième tour.

Vous avez pensé que **le Maire de Metz** était le mieux placé pour être le trait d'union entre les régions rurales, industrielles et urbaines de notre circonscription.

Qu'il était aussi, représentant d'une **grande ville et de sa région,** le mieux placé pour défendre vos intérêts à l'assemblée nationale.

Vous avez montré que vous n'acceptiez pas totalement la politique de l'ancienne majorité.

Vous avez en même temps refusé de la condamner en bloc. Vous avez ainsi clairement prouvé que vous vouliez une **nouvelle majorité,** comme le souhaite le **Président de la République.**

Mon programme reste celui que Maurice Demange et moi-même vous avons exposé au cours de la campagne :

Assurer à tous une réelle égalité des chances,

Lutter pour une meilleure qualité de la vie,

Créer de nouveaux emplois pour développer notre région.

La situation politique est plus claire pour ce deuxième tour. En effet, le Comité de Liaison de la Majorité, présidé par le Premier ministre a décidé le **retrait de la canditature de Monsieur Nass,** qui avait recueilli plus de 11.000 voix. Votre choix est ainsi simplifié. Il est entre le candidat de l'Union de la Gauche et celui de la Nouvelle Majorité, puisque le candidat réformateur reste **isolé** ici, comme ailleurs.

A vous de choisir lequel défendra le mieux la justice, le progrès social et vos libertés.

Vu : le Candidat.

J.-M. RAUSCH

S.M.E.I. Metz

Sciences Po / fonds CEVIPOF



POUR
UNE NOUVELLE
MAJORITÉ

POUR
LA DÉFENSE DES

LIBERTES

J.-M. RAUSCH

MAIRE DE METZ

M. DEMANGE maire de Maizières-lès-Metz



CENTRE
DÉMOCRATIE
ET PROGRÈS

Sciences Po / fonds CEVIPOF